

PROJET SPORTIF TERRITORIAL

Pays de la Loire

2022-2027



Pays de la Loire

AVANT-PROPOS



Isabelle LEROY

Présidente de la
Conférence Régionale
du Sport des
Pays de la Loire

Depuis son installation le 27 janvier 2021, la Conférence régionale du sport (CRdS) des Pays de la Loire œuvre collectivement à l'élaboration de son premier Projet Sportif Territorial (PST).

Ce document stratégique, réalisé dans une démarche partenariale par les membres des quatre collèges de la CRdS, avec l'appui du Think tank Sport et Citoyenneté, dégage les priorités que les différents acteurs du sport ligérien se fixent pour les cinq prochaines années.

Le plan d'actions régional 2022-2027 s'articule ainsi autour de quatre axes thématiques structurants, qui se déclinent en 14 objectifs prioritaires et 43 actions opérationnelles :

1. **Développer et rendre accessibles les pratiques sportives, facteurs de cohésion sociale et territoriale**, en favorisant le sport-santé et le sport-éducation, en soutenant toutes les formes de pratique sportive et en réduisant les inégalités territoriales dans l'accès aux équipements sportifs.
2. **Soutenir la performance sportive en Pays de la Loire** pour développer la culture du haut niveau et offrir aux sportifs les meilleures conditions de réussite.
3. **Accompagner la mutation du sport ligérien vers un modèle plus vertueux sur les plans sociétaux et environnementaux**. C'est notamment accompagner les acteurs sportifs dans leur transition environnementale, revitaliser le bénévolat, accélérer l'égalité femmes-hommes et lutter contre toute forme de violences, d'incivilités et de discriminations.
4. **S'appuyer sur le sport pour le développement économique, le rayonnement et l'attractivité du territoire** en valorisant l'implication des acteurs économiques dans le tissu associatif, en structurant une filière sport autour de l'emploi et de la formation, en encourageant les innovations.

Enjeu majeur des politiques sportives, le développement homogène du parasport sur l'ensemble du territoire constitue un axe de travail transversal qui concerne l'ensemble des acteurs dans une démarche inclusive.

Ce PST ambitieux tient compte des orientations nationales et de la diversité des territoires qui composent les Pays de la Loire. Il s'inscrit dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et doit contribuer à laisser un héritage pour un sport plus performant, inclusif et durable.

SOMMAIRE



1.

**PROJET SPORTIF TERRITORIAL
DES PAYS DE LA LOIRE**

2022-2027

p.6

2.

**MODALITÉS DE SUIVI
ET D'ÉVALUATION**

p.34

3.

CONFÉRENCE DES FINANCEURS

p.38

CONTEXTE



- **Loi n°2019-812** du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence nationale du sport et à diverses dispositions relatives à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
- **Décret n°2020-1280** du 20 octobre 2020 relatif aux conférences régionales du sport et aux conférences des financeurs du sport

Longines Jumping International de La Baule - 2019



Initiée en avril 2019 avec la création de l'Agence nationale du Sport (ANS) et entérinée par la loi n°2019-812 du 1er août 2019, la nouvelle gouvernance du sport est née de la volonté de réformer le modèle sportif français et d'amplifier la dynamique du sport en France. Elle est fondée sur une gestion partagée du sport entre l'État, les collectivités locales, le mouvement sportif ainsi que les acteurs du monde économique et social.

Ce mode partenarial a été décliné au niveau territorial avec la création des conférences régionales du sport (CRdS) et des conférences des financeurs (CdF), par le décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020. Elles constituent des cadres de collaboration innovants et des espaces de concertation, de réflexion, de partage d'expériences et de bonnes pratiques, devant permettre la mise en synergie des projets portés par les acteurs et les territoires, au service d'une vision commune et partagée du sport. La conférence régionale du sport (CRdS) des Pays de la Loire a été installée le 27 janvier 2021. Elle est chargée d'élaborer et d'adopter un projet sportif territorial (PST) comprenant un bilan de l'offre sportive existante ; un programme d'action qui tient compte des orientations nationales et des spécificités propres aux territoires qui la composent ; ainsi que les modalités de suivi du programme d'action. Elle est également chargée d'instituer une ou plusieurs conférences des financeurs, dont les missions sont définies par le décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020.

Vue aérienne de la ville de Nantes



Une intelligence collective établie de longue date

En matière de concertation, la région des Pays de la Loire a toujours joué un rôle pionnier. Première région sportive de France avec plus d'un million de licenciés et 10 000 clubs, elle s'illustre en effet par une longue expérience de gouvernance du sport partagée. L'instauration dès 2006 d'une conférence régionale consultative du sport (CRCS) a ainsi favorisé la production de nombreux documents : schéma régional du développement du sport, schéma du sport de haut niveau, expérimentation d'une politique de développement du sport dans les territoires ruraux carencés, livret « Quel service public du sport en Pays de la Loire », etc.

Forte de l'expérience acquise au sein de cette instance participative, et en s'appuyant sur l'ensemble des données établies sur le sport ligérien, la CRdS s'est engagée avec résolution dans l'élaboration de son projet sportif territorial. Elle a mobilisé à cet effet l'ensemble des partenaires qu'elle regroupe, dans le respect de leurs compétences respectives, et a engagé une démarche collective pour établir un diagnostic territorial du sport qui soit le plus partagé possible ainsi qu'un plan d'actions opérationnel.

Principes-clés d'une gouvernance territoriale partagée du sport selon les membres de la CRdS des Pays de la Loire

Simplicité
Agilité
Opérationnalité
Accompagnement
Mise en réseau
Démarche ascendante
Concertation
Autonomie des acteurs
ingénierie
Prise en compte des spécificités des territoires

1.

PROJET SPORTIF TERRITORIAL DES PAYS DE LA LOIRE

2022-2027



Des objectifs communs

Le PST représente l'élément structurant des travaux de la CRdS. Il constitue une vision partagée des acteurs sur les enjeux du sport à l'échelle des territoires qui composent la région et propose une stratégie concertée de développement du sport pour les cinq prochaines années.

Son élaboration est le fruit d'un processus mené en trois étapes :

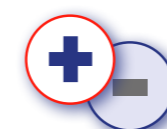


Une stratégie régionale concertée, ambitieuse, prospective et durable

1. L'établissement d'un diagnostic territorial

La CRdS des Pays de la Loire a confié l'élaboration du diagnostic préalable à l'élaboration du PST à un consortium composé du Think tank Sport et Citoyenneté et de l'école Audencia. Ces derniers ont été accompagnés dans leur démarche par un groupe de travail dédié (GT PST), composé de membres représentatifs de chaque collège, ainsi que par le bureau de la CRdS.

L'établissement de ce diagnostic territorial du sport devait répondre à deux objectifs :



Identifier les **atouts** et les **faiblesses** du territoire



Proposer des **orientations** stratégiques à l'horizon de 5 ans

Ce diagnostic a été réalisé en plusieurs phases complémentaires :



Une étude de la documentation existante, particulièrement fournie en Pays de la Loire compte-tenu de l'antériorité des travaux de la Conférence Régionale Consultative du Sport



La conduite d'une série d'**entretiens** (36 au total)



La réalisation d'une **enquête** sur la pratique sportive des Ligériens (1726 réponses)

L'organisation de **cinq réunions** de concertation au niveau départemental, en vue de mieux prendre en compte les spécificités locales. Ces réunions visaient aussi à identifier les freins au développement du sport et à proposer des pistes de solutions dans le cadre du futur PST.



Loire-Atlantique



Maine-et-Loire



Mayenne



Sarthe



Vendée

Une version intermédiaire du diagnostic a été présentée au groupe de travail PST au mois de décembre 2021, avant que la version finale du document soit officiellement adoptée lors de la séance plénière de la CRdS du 23 février 2022.

Un diagnostic bâti autour de 6 chapitres

Le diagnostic se structure autour de 6 chapitres, qui tiennent compte des thématiques obligatoires identifiées par la loi du 1er août 2019. Il permet d'identifier les points forts et les marges de progression du territoire et met en évidence les opportunités et les menaces afférentes au développement des activités physiques et sportives. Il dégage enfin des pistes d'orientation pour le futur PST, que les différents collèges de la CRdS ont priorisées au cours de la deuxième étape de la mission.

Les six chapitres du diagnostic territorial :

- CHAP. 1** Les Pays de la Loire, une région propice à la pratique d'APS
- CHAP. 2** La pratique d'APS pour tous, facteur déterminant de santé et de cohésion sociale
- CHAP. 3** Le développement durable des pratiques physiques et sportives dans les territoires Ligériens
- CHAP. 4** Le sport de haut niveau et le sport professionnel
- CHAP. 5** Le développement économique du sport en Pays de la Loire
- CHAP. 6** Synthèse et préconisations

 Diagnostic territorial du sport en Pays de la Loire : <https://www.sportetcitoyennete.com/wp-content/uploads/2022/05/Diagnostic-Sportif-R%C3%A9gional-Pays-de-la-Loire-VF-1.pdf>

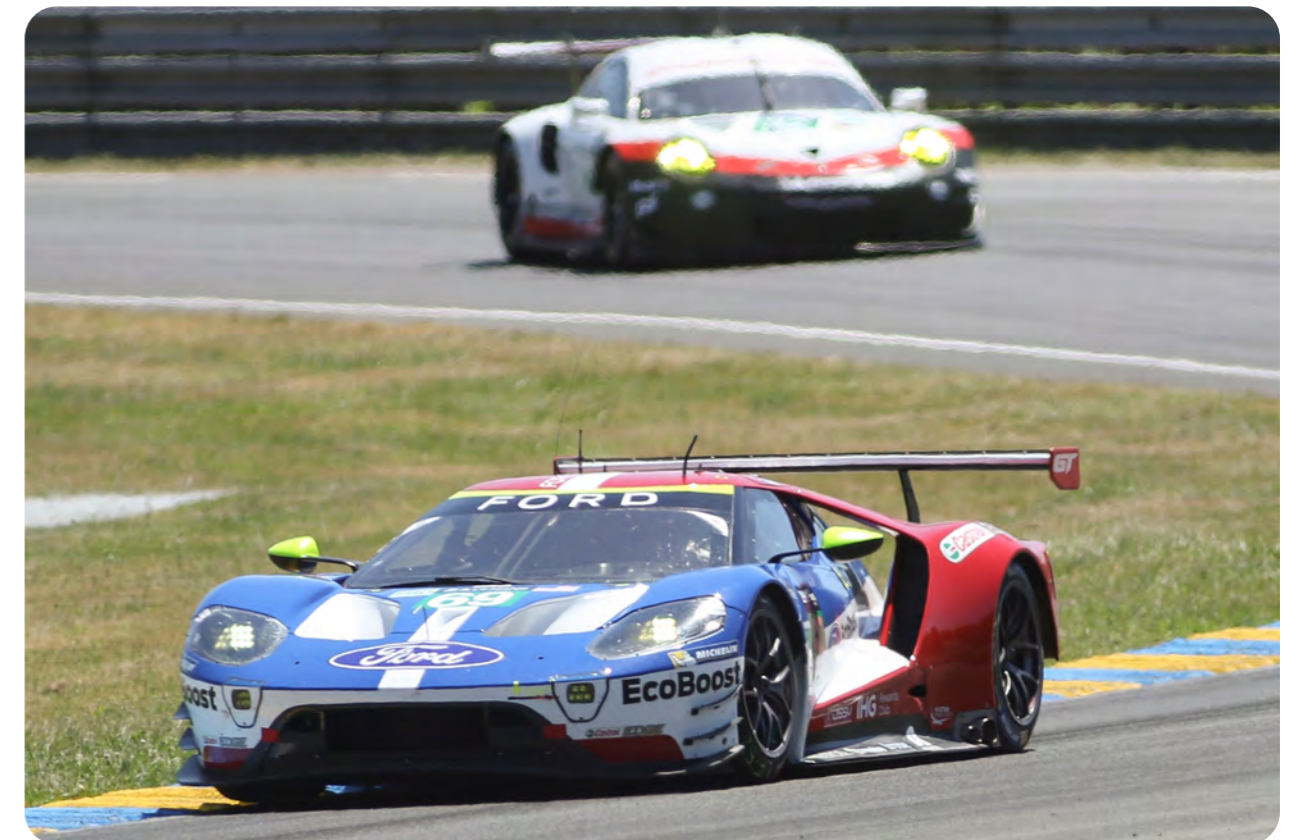
2. La conduite d'ateliers de travail

Sur la base du diagnostic réalisé, les membres des quatre collèges de la CRdS ont été invités à participer à l'écriture du PST par le biais d'un ou plusieurs ateliers de travail. Les objectifs étaient de :

- Prioriser les pistes d'action au regard des préconisations issues du diagnostic territorial, en fonction de leur importance et de l'urgence à les mettre en œuvre. Cette urgence a été définie au regard de l'année 2024, qui marquera la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et les deux premières années de mise en œuvre du PST.
- Valider le champ d'intervention, la composition et les modalités de fonctionnement des commissions thématiques
- Valider le périmètre et les modalités d'organisation de la conférence des financeurs.

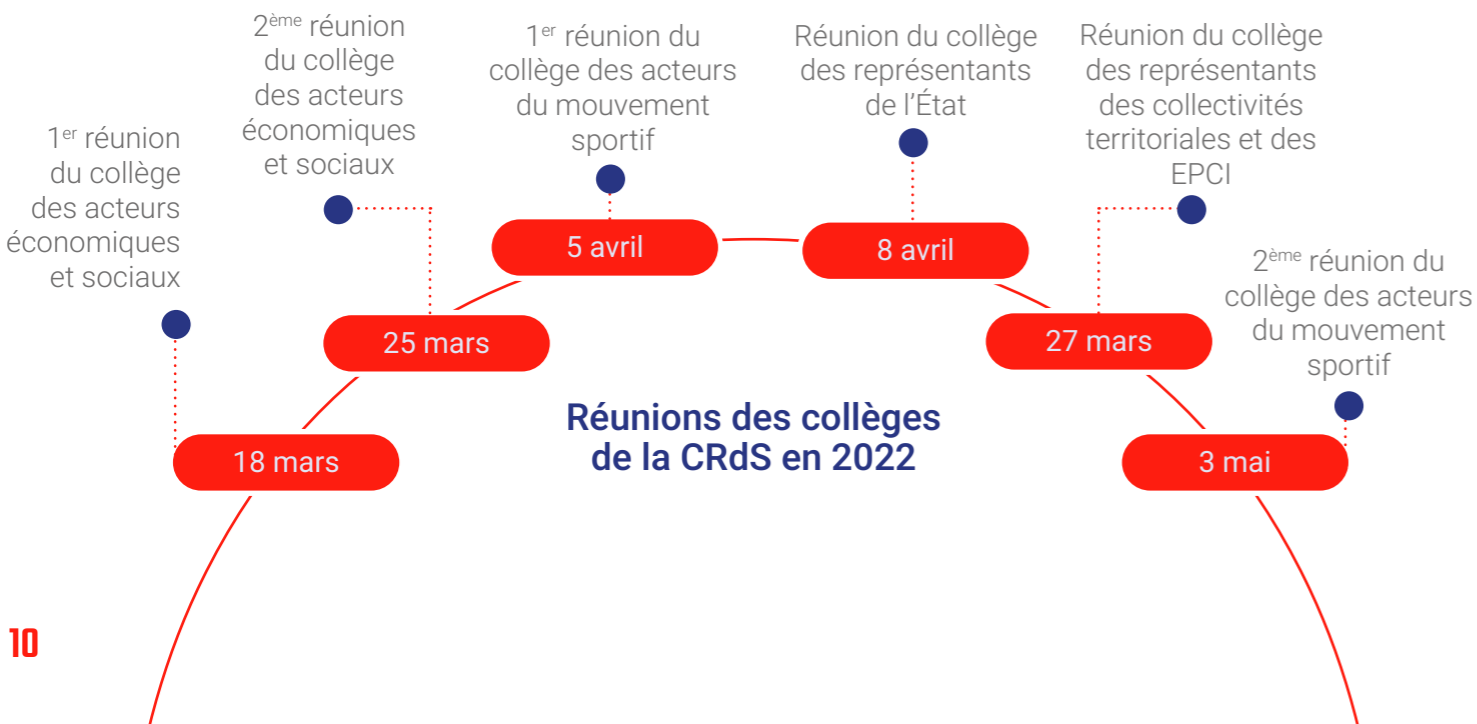


Atelier, concertation Loire-Atlantique



24 heures du Mans, 2017

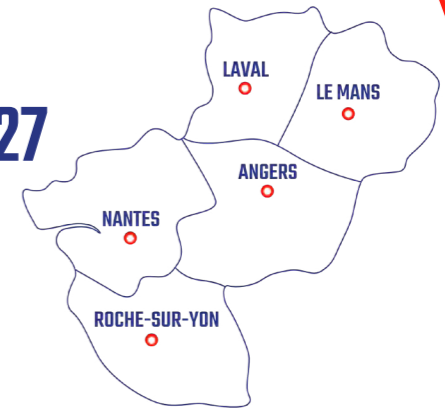
Un rythme de travail soutenu pour aboutir au PST des Pays de la Loire 2022-2027 :



3. Le plan d'actions 2022-2027

Inscrire le PST dans la continuité des travaux déjà réalisés et les dynamiques en cours

La région des Pays de la Loire s'appuie sur une longue tradition de coopération et de co-construction des politiques sportives, avec des résultats tangibles puisqu'elle est aujourd'hui la région la plus sportive de France en nombre de licences par habitant. Elle innove aussi constamment pour accompagner l'évolution des pratiques sportives, avec l'objectif affirmé de faciliter l'accès à des pratiques sportives de qualité et sécurisées, pour tous les publics, partout sur le territoire. Ce travail en commun a permis l'élaboration de nombreux documents stratégiques à l'échelle régionale, sur lesquels le PST s'appuie pour renforcer ses actions dans les années qui s'ouvrent. De même, de nombreuses dynamiques territoriales sont mises en œuvre en matière de santé, d'éducation, d'économie, d'aménagement du territoire, de développement durable, de mobilité, d'économie sociale et solidaire ou encore d'innovation (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, contrats de relance et de transition écologique, Stratégie régionale d'innovation...). Pour renforcer la place du sport dans la société ligérienne, la CRdS devra veiller à inscrire son action dans ce contexte et dans les grands projets à venir du territoire.



Tenir compte de la diversité des territoires et des acteurs qui composent les Pays de la Loire

Avec ses cinq départements, la région des Pays de la Loire constitue un ensemble à taille humaine, dont le périmètre est stabilisé depuis des décennies. Elle offre une grande diversité de situations géographiques (espaces maritimes et côtiers, zones urbanisées, territoires ruraux enclavés, etc.), qui constituent autant de spécificités au regard de la pratique sportive. Cette variété pose des problématiques distinctes, qui justifient des traitements différenciés. Leur prise en compte dans la mise en œuvre du PST est l'un des gages de son acceptabilité, et donc de sa réussite. La déclinaison du plan d'actions 2022-2027 ne peut s'envisager que dans le respect de chaque territoire et de l'autonomie des acteurs. Elle doit cependant permettre la mise en synergie des projets, le partage d'outils, d'expériences ou de bonnes pratiques ainsi que le renforcement des capacités des acteurs ligériens, au service d'une vision partagée du sport.

Contribuer à la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et à leur héritage

Il existe une culture d'accueil des grands événements sportifs en Pays de la Loire (Coupe du monde de football 1998, Championnat du monde masculin de handball 2017, Coupe du monde de rugby 2023, JOP 2024...), et un savoir-faire reconnu dans leur organisation (24 heures du Mans, Vendée Globe, CSE de la Baule...). En 2024, le territoire ligérien sera site d'accueil des épreuves olympiques de football, un an après avoir accueilli quatre matches de la coupe du monde de rugby 2023. La perspective d'accueillir de nouveaux grands événements sportifs offre une opportunité pour la région de mettre en valeur et de conforter son projet sportif territorial. Leur attractivité et leur capacité à fédérer sont autant d'atouts qui peuvent favoriser la convergence des projets et à positionner le sport dans l'agenda politique régional. Au-delà de contribuer à la réussite directe de ces événements, il s'agit de bâtir un héritage solide qui permettra de rendre la pratique sportive plus facile, attractive, accessible et moins coûteuse.

En ce qui concerne les JOP, la contribution des Pays de la Loire à leur pleine réussite et à leur héritage constituera le fil rouge des actions conduites dans le cadre du PST. La diffusion du label « Terre de Jeux 2024 » est en ligne avec l'objectif de redonner le goût de la pratique sportive au plus grand nombre. Plus de 400 collectivités ont déjà reçu ce label en Pays de la Loire et son activation peut contribuer à l'animation des territoires avant, pendant et après les Jeux. 49 centres de préparation aux Jeux (CPJ) ont par ailleurs été retenus dans la région. Ils accueilleront des délégations sportives françaises et étrangères, renforçant ainsi la proximité entre l'événement et les territoires.

Tenir compte du contexte national 2022

La crise sanitaire qu'a traversée le pays a eu pour effet de dégrader la situation d'un grand nombre d'associations sportives, d'éroder le nombre de licenciés et d'éloigner encore davantage un certain nombre de nos concitoyens de la pratique physique ou sportive. Dans un contexte incertain de sortie de crise sanitaire, l'ambition du PST sera d'encourager la reprise des activités physiques et sportives pour tous, en tant que supports essentiels de la vie sociale.

Par ailleurs, les événements climatiques de l'été 2022 ont rappelé l'urgence de s'inscrire dans une démarche de transition environnementale et de sobriété énergétique. Dans le cadre des stratégies nationales en cours, et notamment la stratégie nationale de sobriété énergétique, le PST des Pays de Loire se doit d'accompagner les acteurs du territoire dans les transformations nécessaires à mettre en œuvre, que ce soit au niveau des pratiques, des déplacements, du matériel sportif ou encore des équipements.

Un plan d'actions qui s'articule ainsi autour de :

- 4 axes structurants, tenant compte des orientations nationales et des spécificités du territoire
- 1 axe transversal : le développement homogène du parasport sur l'ensemble du territoire
- 14 objectifs prioritaires, définis après la consultation des quatre collèges de la CRdS
- 43 actions identifiées pour structurer les feuilles de route des commissions thématiques

Un objectif transversal, le développement homogène du parasport

Le développement des pratiques sportives destinées aux personnes en situation de handicap constitue un enjeu majeur des politiques publiques et sportives, qui doit associer une pluralité d'acteurs. En Pays de la Loire, un important travail de diagnostic a été réalisé en 2021 par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). Ce document éclaire la situation régionale et fournit une série de préconisations pour développer le parasport sur l'ensemble du territoire, en complémentarité avec les actions déjà engagées.

Conscient de la transversalité du sujet et dans une démarche résolument inclusive, les membres de la CRdS ont choisi de ne pas faire du parasport un axe stratégique en soi, mais d'inclure les enjeux relatifs à son développement dans l'ensemble de ses objectifs prioritaires. Cela signifie que tous les travaux menés dans le cadre de la CRdS devront prendre en compte l'approche parasportive. Cette transversalité se matérialisera aussi par la présence d'experts ou de représentants du CPSF dans les différentes commissions thématiques de la CRdS.



Rendez-vous sportifs des jeunes Ligériens, La Roche-Sur-Yon, 2015



Axes & Objectifs prioritaires

AXE 1

Développer et rendre accessibles les pratiques sportives, facteurs de cohésion sociale et territoriale

Objectifs prioritaires

1. Favoriser la santé par l'activité physique et sportive (prévention primaire, secondaire, tertiaire) à tous les âges de la vie
2. Soutenir la pratique sportive, notamment dans le cadre associatif
3. Renforcer l'articulation entre les établissements éducatifs et les acteurs sportifs
4. Réduire les inégalités territoriales et poursuivre une réflexion concertée de construction/rénovation des équipements sportifs

AXE 2

Soutenir la performance sportive en Pays de la Loire

Objectifs prioritaires

5. S'appuyer sur les orientations du Schéma territorial partagé du sport de haut niveau afin de conforter la stratégie du sport de haut niveau en Pays de la Loire
6. Renforcer les conditions d'un double parcours sportif et professionnel réussi pour les champions ligériens. Accompagner ces derniers dans la préparation de l'après-carrière

AXE 3

Accompagner la mutation du sport ligérien vers un modèle plus vertueux sur les plans sociétaux et environnementaux

Objectifs prioritaires

7. Promouvoir de nouvelles formes d'engagement associatif
8. Mieux prévenir et lutter contre les violences, les incivilités et les discriminations de toute nature dans le sport et promouvoir la laïcité et les valeurs de la République
9. Accélérer l'égalité femmes-hommes dans le sport
10. Sensibiliser, former et accompagner durablement les acteurs sportifs dans la transformation de leurs pratiques et usages, pour un sport plus écoresponsable

AXE 4

S'appuyer sur le sport pour le développement économique, le rayonnement et l'attractivité des territoires

Objectifs prioritaires

11. Valoriser/encourager la capacité des entreprises à s'impliquer dans le tissu associatif
12. Structurer une filière « Sport » en Pays de la Loire, en renforçant notamment les volets emplois-formations-insertion professionnelle
13. Systématiser la prise en compte du sport dans les différentes stratégies à l'échelle régionale et inclure le sport dans les grands projets de territoire
14. Encourager les innovations (sociales, technologiques, sportives)

Axe 1 Développer et rendre accessibles les pratiques sportives, facteurs de cohésion sociale et territoriale

Constat et enjeux

Le sport se situe au carrefour de nombreux domaines de l'action publique : la santé, le handicap, l'éducation, l'économie, le tourisme, la protection de l'environnement, l'innovation, l'aménagement du territoire, la culture, le développement durable, voire les relations internationales... Le Code du Sport reconnaît ainsi les activités physiques et sportives comme un « élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale », contribuant notamment à « la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé ». Suivant ces dispositions, leur promotion et leur développement auprès du plus grand nombre sont d'intérêt général.

Le sport peut être mis au service de la société ligérienne en tant qu'outil de cohésion territoriale et sociale, à condition de développer et de rendre accessibles les pratiques sportives pour toutes et tous, de veiller à leur qualité et leur sécurité et de faire en sorte que chacun puisse trouver une offre à proximité de son lieu

Un territoire aux multiples atouts

Les Pays de la Loire jouissent d'un patrimoine varié et disposent d'atouts naturels propices aux pratiques sportives (littoral océanique, fleuves et rivières, parcs naturels...). Offrant une qualité de vie attractive, marquée par une démographie dynamique appelée à se renforcer dans les années à venir, dotée d'un tissu économique et d'une vie associative développée, la région peut insuffler de la vitalité dans son projet sportif territorial. Toutefois, certains déséquilibres et spécificités (urbain/rural, littoral/arrière-pays...) sont à prendre en considération dans le souci de prévenir les fractures sociales et territoriales. Une vigilance est également à porter aux indicateurs de santé et au vieillissement annoncé de la population régionale, afin de pouvoir répondre aux attentes futures des habitants. Enfin, les impacts du réchauffement climatiques doivent faire l'objet d'une anticipation collective.

de vie, quel que soit son âge, ses capacités, son milieu social ou ses envies de pratique.

Il convient aussi de lever un certain nombre de freins qui s'opposent à la démocratisation du sport, que la crise sanitaire a accentués. La baisse des niveaux d'activité physique de la population générale, et des jeunes en particulier, couplée à l'augmentation des temps sédentaires constituent un défi majeur à relever par les acteurs publics et sportifs. Dans ce contexte, le PST doit s'efforcer de répondre encore plus aux attentes diversifiées des citoyens en matière de pratique sportive, de donner ou redonner le goût de l'activité physique aux personnes éloignées ou empêchées, de lever les freins à la pratique dès le plus jeune âge, en réduisant notamment les inégalités territoriales et sociales, ou encore en engageant une démarche concertée de construction et de rénovation des équipements sportifs.

Sur le plan sportif, la région se distingue par une pratique fortement ancrée dans le cadre fédéral, supérieure à celle relevée au niveau national. Elle semble avoir mieux surmonté les effets de la crise sanitaire que d'autres régions, malgré des différences selon les disciplines et les territoires. La réduction de ces disparités sera donc à rechercher. À l'instar de ce qui est observé au niveau national, la région connaît également un fort développement des pratiques sportives autonomes, lié à de nouveaux usages et à une recherche de flexibilité. Leur complémentarité avec les autres cadres de pratique (associative, privée...) et la nécessité de toucher les personnes éloignées de toute forme de pratique doivent être prises en compte dans le PST.

Chiffres-clés

2^e région métropolitaine la plus dynamique en matière de démographie



1^{re} région sportive de France en nombre de licence par habitant



450 kilomètres de littoral



18 000 kilomètres de cours d'eau



Plus de **10 000 clubs** sportifs répertoriés

Pour plus d'**1 million** de licences sportives délivrées



23 000 équipements sportifs recensés, soit un taux d'équipement sportif par habitant plus élevé que la moyenne nationale



16% seulement des équipements sportifs de la région mis en service après 2005



Objectif 1 - Favoriser la santé par l'activité physique et sportive (prévention primaire, secondaire, tertiaire) à tous les âges de la vie

En Pays de la Loire, seuls 38% des Ligériens âgés entre 18 et 75 ans déclaraient pratiquer « tous les jours ou presque » une activité physique pendant au moins trente minutes consécutives (Observatoire régional de Santé, 2017). Cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle touche les jeunes de plus en plus tôt. L'évolution des modes de vie est en cause, alors même que les bénéfices associés à une activité physique régulière et adaptée sont désormais parfaitement documentés.

Le premier objectif concerne donc le renforcement des actions visant à favoriser la santé par l'activité physique et/ou sportive, aussi bien en matière de prévention primaire (en amont de la survenance de maladies), secondaire (à un stade précoce d'évolution de la maladie) que tertiaire (qui agit sur les complications et les effets de récurrence).

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Poursuivre les orientations du Plan Régional Sport Santé Bien-Être (PRSSBE) en s'appuyant sur les dynamiques territoriales existantes, les acteurs mobilisés et le bilan des deux précédents plans.
2. Renforcer la lisibilité de l'offre et le recours à la prescription d'activités physiques adaptées pour les personnes souffrant de maladies chroniques, en s'appuyant sur le dispositif « On y va ! ».
3. Soutenir les initiatives visant à développer les activités physiques et sportives en milieu professionnel (accompagnement des dirigeants d'entreprise, partage de bonnes pratiques, mutualisation des moyens matériels et humains, accès facilité aux équipements sportifs sur la pause méridienne...).



Objectif 2 - Soutenir la pratique sportive, notamment dans le cadre associatif

Depuis une vingtaine d'années, les pratiques sportives ont fortement évolué. Elles prennent aujourd'hui des formes diverses, allant des déplacements actifs (marche, vélo) à la haute performance, en passant par la pratique au sein d'un club associatif, dans une structure commerciale ou encore de manière autonome. Les motivations des pratiquants diffèrent également, avec une tendance de plus en plus affirmée pour une pratique de loisir, à des fins de santé, de bien-être et d'épanouissement personnel.

Le deuxième objectif vise donc à soutenir la pratique sportive, notamment dans le cadre associatif. Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, il s'agit d'inciter les Ligériens à reprendre une activité sportive régulière, grâce notamment à des dispositifs nationaux ou locaux et une meilleure articulation des aides proposées par les acteurs du territoire, de conforter les clubs sportifs ligériens dans leur développement, d'accompagner les publics éloignés ou empêchés dans leur accès à la pratique et à accompagner l'essor des pratiques physiques et sportives autonomes sur le territoire.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Renforcer la structuration du modèle associatif sportif (diversification de l'offre, transition digitale, modèle économique, pérennisation des emplois, formation...).
2. Faciliter l'accès au sport pour les publics éloignés ou empêchés dans leur pratique dans une démarche d'inclusion sociale (publics seniors, personnes en situation de handicap, en situation de précarité ou vivant en territoires carencés...).
3. Améliorer la connaissance des acteurs en cartographiant les lieux de pratique les plus utilisés (équipements sportifs, espaces de pratiques autonomes...).

+ Objectif 3 • Renforcer l'articulation entre les établissements éducatifs et les acteurs sportifs

Le sport à l'échelle des territoires s'inscrit dans la complémentarité de l'enseignement obligatoire de l'activité physique et sportive (EPS) et du sport scolaire, qui lui est facultatif. Ces dernières années, des initiatives ont été menées pour favoriser la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative et des acteurs sportifs dans les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), à l'image du groupe de travail régional établi sur ces sujets. L'un des enjeux consiste à renforcer les savoirs fondamentaux par la pratique (savoir-nager et savoir-rouler), et à développer, en complément des autres apprentissages, le goût de l'activité physique et les aptitudes correspondantes en vue d'aider les élèves à se développer, à se structurer socialement et à s'affirmer.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Accompagner le développement de projets communs entre acteurs sportifs, éducatifs et universitaires autour des savoirs sportifs fondamentaux (savoir nager, savoir rouler) et des dispositifs existants (« un club une école », « 30 minutes d'activité physique quotidienne », « Deux heures d'activités physiques et sportives supplémentaires au collège »).
2. Encourager l'ouverture des équipements sportifs scolaires en dehors des périodes réservées.
3. Coordonner les actions sportives menées à destination des enfants, à travers notamment les plans éducatifs de territoire.

💡 Objectif 4 • Réduire les inégalités territoriales et poursuivre une réflexion concertée de construction/rénovation des équipements sportifs

La présence d'équipements sportifs, leur accessibilité et leur diversité sont des facteurs essentiels de développement de la pratique sportive, au même titre que la présence de clubs et d'encadrants. Avec près de 23 000 équipements recensés sur son territoire, soit 1 équipement sportif pour 170 habitants, la région est mieux dotée que la moyenne nationale. C'est aussi le cas pour les départements qui la composent, à l'exception de la Loire-Atlantique, en raison de la forte densité de population autour de l'axe Nantes-Saint-Nazaire.

Malgré cette situation a priori favorable, plusieurs enjeux demeurent. D'abord, en matière de rénovation énergétique (en lien avec la stratégie nationale de sobriété énergétique) et d'adaptation aux nouveaux usages, puisque seuls 16% de ces équipements ont été mis en service après 2005. Ensuite, en matière de maillage territorial et de desserte (via des mobilités douces notamment), puisque les enjeux diffèrent selon l'implantation des équipements : en milieu urbain dense, des effets de saturation sont constatés alors qu'en milieu rural, la question de l'accessibilité se pose. Le plan « 5000 équipements de proximité » annoncé par le Président de la République en octobre 2021, constitue à ce titre, une opportunité à saisir.

En ce qui concerne les espaces de pratique en milieu naturel, la région bénéficie d'atouts susceptibles d'encourager le tourisme sportif « quatre saisons » et le développement des pratiques sportives tout au long de l'année. Cela implique un développement maîtrisé de ces pratiques, afin qu'elles soient respectueuses de l'environnement et effectuées en toute sécurité. Cette vocation est à confirmer, en lien étroit avec les cinq départements du territoire qui disposent d'une compétence propre en la matière.

Le quatrième objectif vise donc d'une part à réduire les inégalités territoriales et d'autre part à poursuivre une réflexion concertée de construction/rénovation des équipements sportifs sur l'ensemble du territoire.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Affiner le diagnostic sur la répartition des équipements sportifs à une échelle infra-départementale et poursuivre l'élaboration de schémas de cohérence territoriale des équipements sportifs, en lien avec les collectivités territoriales et le mouvement sportif.
2. Définir un plan de rénovation/construction d'équipements structurants et de proximité, permettant une polyvalence des usages et un accès facilité (modernisation de la gestion). Assurer une convergence des calendriers et des procédures de chaque partenaire pour faciliter le soutien aux projets des acteurs.
3. Engager un plan pluriannuel de rénovation énergétique des équipements sportifs.



Jeux sportifs à la Roche-sur-Yon (programme d'actions éducatives), 2016

Axe 2 Soutenir la performance sportive en Pays de la Loire

Constat et enjeux

Le sport de haut niveau représente l'excellence sportive. Son développement constitue le second axe des politiques sportives nationales, au côté du développement des pratiques physiques et sportives pour tous.

La conduite d'une politique sportive de haut niveau poursuit différentes finalités. Il s'agit d'abord d'obtenir les meilleurs résultats, ce qui pose des enjeux en matière de détection et d'accompagnement des talents. Il s'agit aussi de développer la pratique sportive en général, puisque la visibilité et l'attractivité offertes par le haut niveau suscitent le désir de pratiquer. Pour fonctionner, ce cercle vertueux doit toutefois être soutenu et accompagné. Le sport de haut niveau contribue également au rayonnement des territoires et concoure au développement économique du sport, à travers l'engagement de l'État, des collectivités territoriales et des entreprises partenaires (sponsoring, mécénat, insertion professionnelle des sportifs de haut niveau, R&D...).

Sur le plan institutionnel, d'importantes réformes ont été engagées depuis la création de l'Agence nationale du Sport. Dans les territoires, ce sont désormais les CREPS qui assurent le rôle de coordination et de plateforme de ressource en matière de haut niveau. À quelques mois des Jeux de Paris 2024, cette organisation doit permettre à la France d'atteindre ses objectifs en matière de très haute performance sportive.

Le sport professionnel n'entre pas dans la définition du sport de haut niveau tel que défini dans le Code du Sport. Pour autant, ce secteur doit être pris en considération, en raison de sa contribution au rayonnement du territoire et de ses impacts économiques et sociaux.



Vers un renforcement du haut niveau et de la très haute performance en Pays de la Loire

Le schéma territorial partagé du sport de haut niveau en Pays de la Loire adopté en 2020 constitue un document stratégique dont les préconisations doivent guider le PST. Son ambition est de mieux coordonner et de renforcer les actions menées afin d'offrir aux sportifs de haut niveau ligériens les meilleures conditions de réussite et de performance.

La région des Pays de la Loire présente des caractéristiques favorables au développement du sport de haut niveau. Elle accueille sur son territoire un CREPS neuf, livré en 2022 et doté d'installations innovantes et d'outils performants, ainsi que de nombreux équipements sportifs de haute qualité (49 d'entre eux sont reconnus Centres de Préparation aux Jeux de Paris 2024). Néanmoins, des marges de progression demeurent, notamment en ce qui concerne le nombre de sportifs de haut niveau, l'accès à la très haute performance ou encore le nombre et la répartition des structures d'entraînement (Pôles France, structures à vocation nationale...). Enfin, si de nombreux dispositifs de soutien existent, l'amélioration du suivi socio-professionnel des sportifs ligériens demeure un enjeu que le PST doit intégrer dans les années à venir.

En ce qui concerne le sport professionnel, la région se démarque par la présence de nombreux clubs professionnels évoluant dans l'élite des championnats français, masculins et féminins (football, basket-ball, handball, volley-ball, hockey-sur-glace...). Il convient également de noter le poids des sports équestres, des sports nautiques et des sports automobiles dans la région, véritables marqueurs du territoire.

Chiffres-clés

706 sportifs
de haut niveau



55 structures
référéncées dans les projets
de performance fédéraux



1 CREPS neuf
doté d'installations
innovantes



11 centres de formation
de clubs professionnels



49 équipements
reconnus Centres de Préparation aux Jeux





Objectif 5 • S'appuyer sur les orientations du Schéma territorial partagé du sport de haut niveau afin de conforter la stratégie du sport de haut niveau en Pays de la Loire

L'adoption du schéma territorial partagé du sport de haut niveau en 2020 couplé aux réformes institutionnelles plaçant le CREPS dans un rôle de pilotage doivent permettre de renforcer sensiblement la gouvernance et la coordination de l'ensemble des parties prenantes. L'établissement de passerelles avec les acteurs du sport professionnel constitue par ailleurs un enjeu supplémentaire, susceptible de favoriser le partage d'expériences, d'outils et d'approche en matière de haute performance.



Championnat de France de Char à Voile, 2015

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Conforter le rôle de la maison régionale de la performance du CREPS comme guichet unique du haut niveau, en développant des outils de communication à l'attention des athlètes et de leur entourage (aides et ressources disponibles, accompagnement personnalisé, etc.) et en renforçant sa proximité avec les acteurs sur l'ensemble du territoire.
2. Renforcer l'accompagnement des athlètes féminines et des athlètes parasportifs de haut niveau.
3. Favoriser les synergies et l'échange d'expériences avec les acteurs du sport professionnel ligérien, notamment en matière d'accompagnement à la performance (préparation physique, préparation mentale...). Communiquer davantage sur les atouts du territoire en matière de performance sportive (sport de haut niveau et sport professionnel).



Objectif 6 • Renforcer les conditions d'un double parcours sportif et scolaire/formation/ professionnel réussi pour les champions ligériens. Accompagner ces derniers dans la préparation de l'après-carrière

Le double projet sportif et scolaire/formation/professionnel, qui consiste pour le sportif de haut niveau à mener de front son activité sportive et son projet de formation et/ou d'insertion socio-professionnelle suppose des aménagements de scolarité et des aides diverses afin d'en faciliter la conciliation.

En Pays de la Loire, des avancées ont eu lieu ces dernières années, qui demandent à être renforcées notamment dans les établissements publics. Au niveau des établissements d'enseignement supérieur, les partenariats établis ont donné des résultats probants mais ils ne semblent pas encore assez nombreux. Des marges de progression sont aussi possibles dans la coordination des aides versées par les acteurs publics et dans le rapprochement avec les entreprises, que ce soit pour faciliter le double parcours des sportifs ou pour les accompagner dans l'anticipation de reconversion.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Renforcer les partenariats avec l'Éducation nationale, les établissements d'enseignement public et privé sous contrat et les établissements d'enseignement supérieur afin de mieux aménager la scolarité des sportifs de haut niveau. Communiquer davantage sur les accompagnements existants, pour une meilleure information et orientation des sportifs.
2. Référencer les aides disponibles et renforcer la cohérence et la complémentarité des interventions des différents acteurs.
3. Rapprocher le monde de l'entreprise et le haut niveau pour favoriser le partage d'expériences et augmenter les soutiens.



Audrey Le Morvan, à l'entraînement à Nantes, en vue des Jeux Paralympiques de Londres 2012

Axe 3 Accompagner la mutation du sport ligérien vers un modèle plus vertueux sur les plans sociétaux et environnementaux

Constat et enjeux

La responsabilité sociétale est la démarche de développement durable que met en place une organisation. Elle a pour objectif de maximiser ses impacts positifs et de réduire ses impacts négatifs sur son environnement proche. Le secteur du sport est concerné par les enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale. Il se situe en effet à la confluence de nombreux enjeux de société et se doit d'être exemplaire sur les plans sociaux et environnementaux. Pour y parvenir, l'accompagnement des acteurs sportifs dans leur transition environnementale, la revitalisation de l'engagement et du bénévolat, l'accélération des thématiques liées à l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences, les incivilités et les discriminations de toute nature dans le sport constituent des enjeux considérés comme prioritaires par les acteurs régionaux.

Exemplarité et responsabilité

La région des Pays de la Loire se distingue par un tissu associatif dense, notamment dans le sport. Ce dynamisme se manifeste dans l'ensemble régional et joue un rôle central dans l'animation des territoires. Toutefois, la crise sanitaire a fortement impacté le secteur associatif et, en dépit de sa résilience, le territoire ligérien n'est pas resté indemne. De nouvelles formes d'engagement apparaissent, des dispositifs incitatifs sont mis en place (service civique, service national universel...), dont il faut tenir compte pour revitaliser de manière durable le bénévolat dans le sport.

S'engager pour un sport plus responsable et durable implique également de lutter sans relâche contre toutes les formes de violences, d'incivilités et de discriminations dans le sport (VIDS). D'importantes actions ont déjà été menées par les acteurs ligériens pour prévenir les VIDS, sensibiliser, responsabiliser et former les acteurs mais aussi accompagner les victimes.

Adapter les activités physiques et sportives aux impératifs environnementaux

Les marques du changement climatique sont de plus en plus visibles dans le monde. En Pays de la Loire, la modélisation climatique prévoit une hausse des températures annuelles moyennes comprise entre 0,8°C et 1,4°C à l'horizon 2030, de manière plus marquée en été et sur le littoral.

Le sport est directement touché par le dérèglement climatique. Il doit s'adapter à ces nouvelles contraintes, faire évoluer ses pratiques pour réduire son impact mais aussi contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable de ses pratiquants et licenciés.

Il est donc primordial aux yeux des acteurs réunis au sein de la CRdS des Pays de la Loire d'accompagner cette transition dans une approche harmonisée et cohérente, et de permettre ainsi aux acteurs sportifs et aux usagers de transformer leurs habitudes sportives, d'anticiper les évolutions à venir et d'innover en faveur d'un sport plus durable et responsable.



Départ du Vendée Globe, Les Sables d'Olonne, 2020

Chiffres-clés



89 000 associations
en Pays de la Loire



20 000 associations actives
dans le champ du sport



3000 kms
de voies cyclables



3 grands itinéraires cyclables :
La Loire à Vélo, la Vélodyssée et la Vélo Francette.





Objectif 7 - Promouvoir de nouvelles formes d'engagement associatif

Dans la région des Pays de la Loire, le sport est le secteur dans lequel œuvre le plus grand nombre d'associations. C'est aussi le second secteur créateur d'associations, après la culture. Mais la mise en arrêt due aux périodes de confinement, les nouvelles habitudes de vie prises durant ces périodes et les contraintes sanitaires ont effrité l'engagement bénévole dans le champ du sport. Cette situation inquiète les acteurs et oblige à réfléchir à de nouvelles formes de promotion et de valorisation.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Développer une culture de l'engagement dès le plus jeune âge (parcours citoyen, promotion du service civique, du service national universel...).
2. Accompagner les acteurs sportifs dans la structuration de la fonction bénévole dans les associations (fiches de poste, stratégie de recrutement, plans de formation et de gestion des ressources humaines, formation à l'utilisation des outils numériques...).
3. Ouvrir avec les acteurs associatifs ligériens une réflexion sur les nouvelles formes d'engagement, dans le but notamment de séduire de nouveaux publics.

ENGAGEMENT ASSOCIATIF BÉNÉVOLAT SPORTIF



Objectif 8 - Mieux prévenir et lutter contre les violences, les incivilités et les discriminations de toute nature dans le sport et promouvoir la laïcité et les valeurs de la République

L'ampleur des abus, des violences, des incivilités et des discriminations dans le sport (VIDS) a longtemps été sous-estimée, et reste difficile à évaluer. Devant la multiplication des révélations ces dernières années, des actions visant à mieux prévenir les VIDS ont été mises en œuvre : sensibilisation et responsabilisation des acteurs, accompagnement des victimes, développement d'actions de médiation, de communication vers les usagers et le grand public... Ces actions, qui fédèrent déjà les acteurs ligériens, doivent être encouragées, en tenant compte des dynamiques déjà engagées. Il s'agit d'améliorer les dispositifs, en favorisant le partage d'expériences et de procédures au bénéfice des usagers.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Prévenir la banalisation des discriminations, des incivilités et des violences physiques ou psychologiques ainsi que les violences sexuelles, en renforçant les actions de sensibilisation et de formation des professionnels et des bénévoles.
2. Contribuer à libérer la parole et accompagner les victimes en renforçant les dispositifs existants et en encourageant le partage d'expériences entre les acteurs.
3. Faciliter les signalements et protéger les lanceurs d'alerte.
4. Communiquer largement sur le contrat d'engagement républicain instauré par la loi, dont le respect conditionne désormais l'agrément de toute association par les pouvoirs publics.



Rencontre Sport et Réfugiés, Nantes, 2019



Objectif 9 • Accélérer l'égalité femmes-hommes dans le sport

La féminisation du sport fait l'objet d'une politique volontariste des pouvoirs publics et sportifs ; il s'agit de développer la pratique sportive des femmes, notamment dans les quartiers sensibles, de promouvoir de manière homogène le sport féminin dans les médias et de favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilités au sein des institutions sportives, tant dans les fonctions techniques qu'administratives. Il s'agit aussi de lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes, pour aboutir à valoriser les bénéfices de la mixité dans le sport.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Accompagner les acteurs sportifs dans l'instauration de la parité dans leurs instances dirigeantes
2. Soutenir le développement des pratiques féminines, de masse et de haut niveau.
3. Favoriser une médiatisation homogène du sport ligérien, masculin et féminin



Jumping de La Baule, Longines Jumping International,
Prix Home Courchevel ; Evelyne Sancereau / Kristal Barbottière, La Baule, 2015



Objectif 10 • Sensibiliser, former et accompagner les acteurs sportifs dans la transformation de leurs pratiques et usages, pour un sport plus écoresponsable

Agir pour un sport plus respectueux de l'environnement implique la mobilisation de l'ensemble de la communauté sportive (pratiquants individuels et collectifs, producteurs et utilisateurs de biens et de services sportifs, entreprises intervenant dans les infrastructures sportives, organisateurs d'événements). Le sport peut aussi être considéré comme un levier innovant d'éducation à l'environnement et au développement durable, qu'il est possible de mobiliser en appui de la conduite des politiques environnementales.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Accompagner les acteurs du sport dans leur transition énergétique, en encourageant la mise en place d'ateliers de formation à destination des acteurs sportifs du territoire (amateurs et professionnels).
2. Intensifier les actions susceptibles de contrer les effets du dérèglement climatique qui risquent d'affecter les pratiques sportives (réflexion sur les déplacements routiers induits par les compétitions sportives, bannissement du plastique à usage unique lors des compétitions sportives, plans de sobriété énergétique etc.)
3. Faciliter les mobilités actives au quotidien, notamment l'usage du vélo.



Aviron, «Le rendez-vous sportif des jeunes Ligériens», La Roche-Sur-Yon, 2014

Axe 4 S'appuyer sur le sport pour le développement économique, le rayonnement et l'attractivité des territoires

Constat et enjeux

Le sport peut constituer un facteur de cohésion sociale et territoriale mais aussi un levier de développement économique et d'attractivité des territoires. La filière « Sport » regroupe les associations et les entreprises dont les activités sont situées en amont de la pratique sportive (fabrication, vente, location de matériel de sport...) ou directement liées à celle-ci (activités d'enseignement de disciplines sportives et de loisirs, gestion de clubs de sport, d'installations sportives, de centres de culture physique, autres activités liées au sport). Elle a connu une expansion considérable au cours de la dernière décennie, en raison de la croissance et de la diversification de la demande sportive et de la flexibilité du secteur marchand (essor des entreprises individuelles, des micro-entreprises, et de l'auto-entrepreneuriat). Des enjeux sont aujourd'hui identifiés en matière de préformation (accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi), d'adaptation des parcours de formation (initiale et continue), d'orientation et d'insertion professionnelle (métiers sous tension, principalement dans la filière aquatique) et de pérennisation des emplois (professionnalisation du secteur).

Une interconnaissance des acteurs régionaux à renforcer

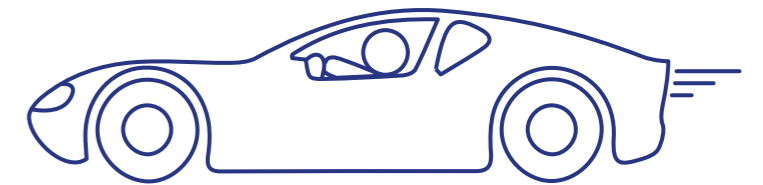
Dans la région des Pays de la Loire, la filière « Sport » employait en 2018 près de 15 000 salariés (1,1% des salariés de la région) répartis dans 6500 établissements. Ces emplois se concentrent principalement autour des grands pôles urbains, qui proposent des activités sportives diversifiées, ainsi que sur le littoral et l'arrière-pays, dynamisés par le nautisme et le tourisme (sportif et fluvial). La région se caractérise également par une présence marquée de l'industrie autour du sport. Le nautisme, le cycle, les sports mécaniques et les sports équestres constituent des marqueurs du territoire autour desquels les collaborations pourraient s'intensifier.

Par ailleurs, alors que les atouts du territoire en matière d'innovations sont nombreux, aucun cluster ou incubateur spécifiquement dédié au « sport » n'y est recensé. La contribution des acteurs économiques au financement du sport régional demeure elle aussi méconnue. La coopération des acteurs est donc à encourager pour renforcer le développement économique du sport en région.



Espace Mayenne, Laval

Chiffres-clés



15 000 salariés
dans la branche Sport



6500
établissements



70% de la richesse
dégagée par l'industrie
autour du sport



PÔLE RESSOURCES
NATIONAL
SPORT
INNOVATIONS

1 Pôle Ressources National Sport Innovations

4
filiales majeures



nautisme



cycle



sports mécaniques



sports équestres



Objectif 11 - Valoriser/encourager la capacité des acteurs économiques à s'impliquer dans le tissu associatif

Le financement du sport par les acteurs économiques prend principalement la forme de sponsoring et de mécénat. Le sponsoring sportif privé représente en France près de 2,5 milliards d'euros, issus majoritairement de PME (59% du montant total) et profitant d'abord aux clubs sportifs amateurs (40% du montant total est au bénéfice de ces derniers). Ce sponsoring de proximité repose sur une relation de confiance entre acteurs économiques et sportifs, qu'il convient d'établir et de cultiver. Le financement privé inclut également le mécénat. Porté par une fiscalité avantageuse, ce dernier est en forte croissance mais pourrait être davantage encouragé, notamment au niveau des territoires (renforcement de l'ancrage territorial, projets à impacts...).

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Conduire une étude visant à quantifier le financement privé du sport au niveau régional.
2. Promouvoir le développement du mécénat d'entreprise dans le sport, en identifiant les facteurs-clés de réussite et en s'appuyant sur les réseaux territoriaux existants.
3. Favoriser l'interconnaissance des acteurs en organisant un temps de rencontres annuel entre acteurs sportifs et économiques (rencontres « sport et mécénat »)



Objectif 12 - Structurer une filière « Sport » en Pays de la Loire, en renforçant notamment les volets emplois-formations-insertion professionnelle

L'économie du sport associe une diversité d'acteurs, intervenant dans des champs multiples. Cette atomisation a longtemps retardé la structuration d'une filière « Sport », effective à l'échelle nationale depuis 2016. Au niveau régional, et malgré le poids important occupé par le sport, il existe peu de dynamiques visant à encourager la coopération entre acteurs intervenant de près ou de loin dans le champ du sport. La présence de filières régionales fortes et déjà structurées, comme les activités maritimes, peuvent expliquer les difficultés de mise en œuvre. De telles dynamiques sont pourtant vertueuses pour identifier les besoins du secteur (métiers sous tension, comme ceux liés à la survenance et à l'encadrement des activités aquatiques), mettre en place des parcours de (pré) formation adaptés, travailler sur l'attractivité des métiers ou encore anticiper les mutations de pratiques.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Définir le périmètre d'une potentielle filière « Sport » régionale, en identifiant les points de convergence avec les filières régionales existantes (campus d'excellence nautisme, projet de cluster vélo...).
2. Poursuivre le diagnostic en matière d'emplois sportifs et d'offres de formation à un niveau départemental et local, afin de disposer d'un état des lieux précis.
3. Engager une démarche prospective sur les évolutions des métiers du sport en région, en se basant sur les mutations observées à l'échelle nationale et sur les spécificités du territoire.



Objectif 13 - Systématiser la prise en compte du sport dans les différentes stratégies à l'échelle régionale et inclure le sport dans les grands projets de territoire

À l'instar du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET, Stratégie Régionale ESS...) adopté en décembre 2021, de nombreuses stratégies et feuilles de route partagées sont établies et mises en œuvre au niveau des territoires qui composent l'espace régional. Si bon nombre d'objectifs et d'actions convergent avec les problématiques identifiées dans le diagnostic sportif territorial, le sport n'est pas toujours cité dans ces documents stratégiques ni intégré dans les politiques et les grands projets qui en découlent. La prise en compte du sport, de ses problématiques mais aussi de son potentiel est un objectif que la CRdS doit poursuivre afin de renforcer sa place dans la société ligérienne.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. Recenser les stratégies partagées et les grands projets de territoire, et engager une démarche proactive afin que le secteur du sport soit associé à leur déclinaison opérationnelle.
2. Assurer une représentation de la CRdS lors des travaux relatifs à l'élaboration des futures stratégies régionales et territoriales.
3. Intégrer le déploiement d'équipements sportifs structurants dans les grands projets de territoire.



Objectif 14 - Encourager les innovations

Les enjeux sociaux liés au développement des pratiques sportives et l'adaptation à de nouveaux contextes sociétaux, selon les territoires et les publics visés, nécessitent de rapprocher le sport de ses usagers et de faire preuve d'innovations. Celles-ci peuvent prendre différentes formes (technologiques, sociales, sportives...) et s'établir à différents niveaux : des équipements et des lieux de pratique (conception, gestion, excellence environnementale...), aux offres de pratique (densification, diversification et adaptation de l'offre aux attentes et aux besoins des publics) en passant par la coopération entre les acteurs et les territoires.

Actions identifiées pour structurer la feuille de route

1. En lien avec la structuration d'une filière régionale « Sport », référencer les acteurs qui innovent dans, par et pour le sport en Pays de la Loire.
2. Stimuler les projets et la création de nouvelles activités économiques en lien avec les filières régionales existantes (incubateurs, soutien aux start-up). Se connecter à la dynamique Sport Tech présente à l'échelle nationale.
3. Développer un réseau de tiers-lieux dans le champ du sport, espaces de rencontre, de formation et de valorisation du sport sous toutes ses formes.

2.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION



Partie intégrante du projet sportif territorial élaboré et adopté par la conférence régionale du sport, la définition des modalités de suivi et d'évaluation du plan d'actions constitue un enjeu-clé permettant de juger de sa bonne réalisation et de son efficacité. L'évaluation et le suivi sont complémentaires dans la mesure où ce dernier constituera une porte d'entrée de l'évaluation et la nourrira en partie grâce au suivi des feuilles de route élaborées. Ces missions seront menées conjointement par les commissions thématiques de la CRdS et le groupe de suivi du PST.

- Les commissions thématiques assureront le suivi des actions qu'elles auront définies dans leur feuille de route.
- Le groupe de travail dédié au suivi du PST (GT PST) aura la charge d'évaluer l'avancement du PST dans sa globalité, en réalisant un bilan intermédiaire 2024 et bilan final (2027).

1. Le suivi du PST par les commissions thématiques

Le suivi du PST portera principalement sur les réalisations du plan d'actions, c'est-à-dire sur ce qui est produit par les actions mises en œuvre par les commissions thématiques.

Lors de leur installation, les commissions thématiques définiront une feuille de route pluriannuelle, précisant les actions à mettre en œuvre et, pour chacune d'entre elles, les modalités de déploiement, le calendrier envisagé ainsi que les indicateurs permettant d'évaluer leur efficacité (fiches-projets). Ce travail permettra de suivre le rythme et l'état d'avancement des actions et de la démarche globale par rapport au calendrier initial, ainsi que les premiers résultats des actions menées.

2. L'évaluation du PST par un groupe de travail dédié (GT PST)

L'évaluation est un exercice ponctuel ayant pour objet de porter un jugement de valeur sur tout ou partie d'un plan d'actions, à un moment donné. Elle s'intéresse à l'ensemble des effets produits : les réalisations, les résultats (effets immédiats pour les destinataires directs) et les impacts (effets à moyen ou long terme sur les destinataires directs et/ou indirects).

Instauré pour accompagner la réalisation du diagnostic sportif territorial et l'élaboration du plan d'actions, le GT PST aura pour tâche d'assurer l'évaluation du PST. Son rôle sera de vérifier que la CRdS a atteint les objectifs fixés et que les actions projetées dans les feuilles de route des commissions thématiques ont été mises en œuvre selon le calendrier fixé. Un bilan intermédiaire sera réalisé à mi-échéance (2024) ainsi qu'une évaluation globale en fin de PST (2027).

Le GT PST s'appuiera pour cela sur les indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact qui auront été définis par les commissions thématiques dans leur feuille de route. Le GT PST pourra intervenir en appui des commissions thématiques pour faciliter leur élaboration. Il tiendra informé le bureau de la CRdS de ses travaux.

3. L'organisation de la CRdS en détail

L'article R. 112-38 du Code du Sport donne la possibilité aux conférences régionales du sport d'instituer en leur sein des commissions thématiques. Leur nombre, leur périmètre, leurs prérogatives et leur composition sont laissées à l'appréciation de chacune des CRdS (sous réserve que les quatre collèges y soient représentés).

Dès son installation, la CRdS des Pays de la Loire a pris le parti d'adopter une démarche participative, en se concentrant d'abord sur l'élaboration du diagnostic sportif territorial puis sur celle de son plan d'actions. Dans le but de suivre la déclinaison opérationnelle du PST et assurer son évaluation, elle a décidé de s'organiser autour de quatre commissions thématiques resserrées et d'un groupe de travail transversal. Le rôle, la composition et le fonctionnement de ces instances ont été débattus lors des ateliers de travail organisés avec chaque collègue.



Rôle

- Les commissions thématiques sont des instances de travail, de propositions et de suivi du plan d'actions.
- Le GT PST est chargé de l'évaluation intermédiaire et finale du PST. Il accompagne les commissions thématiques dans leur méthodologie de travail et aura une vision d'ensemble de la mise en œuvre du plan d'actions aux côtés du bureau de la CRdS.



Composition

- Les commissions thématiques sont composées d'une part des membres de la CRdS volontaires pour participer à leurs travaux et, d'autre part, de toute personne physique ou morale qui, en raison de son expérience ou expertise, est susceptible de contribuer à la réussite du plan d'actions.
- Les quatre collèges de la CRdS sont représentés dans chacune des commissions thématiques.
- Un copilotage est assuré à la tête des commissions thématiques (représentants de deux collèges).



Fonctionnement

- Les commissions thématiques travaillent en mode projet. Elles sont chargées d'élaborer une feuille de route pluriannuelle ainsi que les fiches-projets qui lui permettront de suivre les actions menées.
- Les commissions thématiques ont la possibilité d'instaurer en leur sein des groupes de travail pérennes ou éphémères sur des sujets plus spécifiques, en fonction des besoins exprimés par les acteurs et/ou les usagers.
- Chaque commission thématique définit son rythme de travail mais rend compte de l'avancée de ses travaux lors de la session plénière annuelle de la CRdS.

- Principes-clés exprimés par les membres de la CRdS :



Simplicité



Opérationnalité



Agilité

CRDS



3.

CONFÉRENCE DES **FINANCEURS**



1. Réaliser et concrétiser les actions du PST

Le Code du Sport (art. L. 112-15) laisse la possibilité aux conférences régionales du sport d'instituer dans le respect des spécificités territoriales, une ou plusieurs conférences des financeurs.

En vue de la conclusion de contrats pluriannuels d'orientation et de financement, celle(s)-ci ont pour mission de :

- Définir les seuils de financement à partir desquels elle(s) examine(nt) les projets d'investissement et les projets de fonctionnement qui lui/leur sont soumis pour examen et avis ;
- D'émettre un avis relatif à la conformité de chaque projet qui lui/leur est soumis aux orientations définies par le projet sportif territorial ;
- D'identifier les ressources humaines et financières et les moyens matériels que les membres de la conférence lui/leur indiquent être susceptibles d'être mobilisés, dans la limite des budgets annuels.

La conférence des financeurs est composée de représentants de l'État, des collectivités territoriales, du CREPS, du mouvement sportif organisé, des organisations professionnelles représentatives des acteurs du monde économique ainsi que de toute autre personne physique ou morale susceptible de contribuer à la mise en œuvre du projet sportif territorial, sous réserve de l'accord de la majorité des membres de droit (décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020).

Une conférence régionale des financeurs

— s'appuyant sur les groupes de travail —
existants à l'échelon départemental

2. Une vision exprimée par les acteurs Ligériens

Fidèle à la culture du travail en commun qui prévaut sur son territoire, la CRdS des Pays de la Loire a choisi d'avancer avec pragmatisme dans l'instauration de ses différentes instances de travail et de décision.

Lors de l'élaboration de son projet sportif territorial, elle a souhaité associer les différents collèges à la définition du périmètre et du fonctionnement de sa ou de ses futures conférences des financeurs. En parallèle, elle a créé une Commission Technique et Financière (CTF) intervenant sur

un périmètre régional, et dont la mission est d'assurer la répartition des financements disponibles jusqu'à l'installation de la ou des conférences de financeurs. La CTF s'appuie sur des groupes de travail départementaux réunissant des représentants de l'État, des collectivités territoriales et du mouvement sportif, qui assurent une remontée des besoins exprimés en proximité, constituant ainsi des lieux de rencontres et d'échanges nécessaires à une gouvernance territoriale efficace et partagée.

Les travaux menés en collèges ont permis de dégager un consensus sur le maintien de ce fonctionnement collaboratif éprouvé depuis plusieurs mois. Les points-clés suivants ont été rappelés :

- Une seule conférence des financeurs à périmètre régional est instaurée, garantissant ainsi la lisibilité et la simplicité du dispositif.
- Les groupes de travail départementaux qui agissent aux côtés de l'actuelle CTF sont confortés. Ces derniers constituent des espaces de discussion au niveau local, assurent une remontée des besoins et donnent un avis sur les dossiers présentés à la conférence des financeurs.
- La composition de la conférence des financeurs est ouverte et reflète la diversité des territoires qui composent la région. Aux côtés des membres de droit identifiés dans le Code du Sport (art. R. 112-45), et sous réserve de l'accord de la majorité des membres de droit, d'autres personnes physiques ou morales peuvent participer ainsi à la conférence des financeurs.
- Au-delà des missions qui lui sont dévolues par la loi, la conférence des financeurs est compétente pour identifier et mobiliser, en fonction des sujets dont elle est saisie, tout autre source potentielle de financement.



Isabelle LEROY

Présidente de la Conférence régionale du sport, Vice-présidente de la Région des Pays de la Loire

Didier MARTIN

Délégué territorial de l'Agence nationale du sport, Préfet de la région Pays de la Loire

Anne CORDIER

Vice-présidente de la Conférence régionale du sport, Présidente du Comité régional olympique et sportif des Pays de la Loire

Thierry PLACE

Vice-président de la Conférence régionale du sport, Mandataire du Mouvement des Entreprises de France



Longines Jumping International de La Baule, 2019

« Lancement de la saison touristique en Pays de la Loire ! », Saint-Julien-de-Concelles, 2019



Départ des 24 heures, Le Mans, 2019



Merci à l'ensemble des personnes et des organisations ayant participé à l'élaboration du Projet Sportif territorial des Pays de la Loire

Crédits photos

Les prochaines photos sont au © Région Pays de la Loire / Ouest Médias

- Longines Jumping International de La Baule par Ronan Houssin, 2019 page 04
- Prises de vue au drone de l'hotel de région à Nantes par Julien Gazeau, 2020 page 05
- Les Rendez-vous sportifs des jeunes ligériens - 2e édition à La Roche-Sur-Yon par Pierre Minier, 2015 page 06
- Circuit des 24 heures du Mans, Le Mans, Ludovic Failler, 2017 page 09
- Handisport, Badminton, les Rendez-vous sportifs des jeunes ligériens à La Roche-Sur-Yon par Pierre Minier, 2015 page 12
- «Paysages d'Automne», plage de Noirmoutier par Ludovic Failler, 2020 page 15
- Vélo city à Nantes par Pierre Minier, 2015 page 15
- Handisport_pongistes à Nantes par Ludovic Failler, 2021 page 21
- 24 heures du Mans Automobile, Le Mans par Thierry Butzbach, 2018 page 21
- 25e Championnat du Monde Masculin IHF à Nantes par Pierre Minier, 2017 page 21
- Championnat de France de Char à Voile à Saint-Jean de Monts par Pierre Minier, 2015 page 22
- Équitation, Le rendez-vous sportif des jeunes Ligériens à La Roche-Sur-Yon par Pierre Minier, 2014 page 25
- Piste cyclable sécurisée du Pont de Mauves à Mauves-sur-Loire par Emma Pellet, 2021 page 25
- Aviron, Le rendez-vous sportif des jeunes Ligériens à La Roche-Sur-Yon par Pierre Minier, 2014 page 28
- Équitation, Jumping de La Baule par Pierre Minier, 2015 page 29
- Anjou Vélo Vintage à Saumur par Julien Gazeau, 2018 page 31
- Complexe Tabarly à Olonne-sur-Mer par Pierre Minier, 2016 page 31
- Mondial du Lion à Angers par Ronan Houssin, 2017 page 31
- 24 heures du Mans Automobile (2), Le Mans par Thierry Butzbach, 2018 page 31
- Pongistes, handisport, M.Gilles de la Bourdonnaye à Nantes par Ludovic Failler, 2018 page 34
- Solitaire URGO du Figaro à Pornichet par Pierre Minier, 2019 page 38
- Lancement de la saison touristique en Pays de la Loire ! à Saint-Julien-de-Concelles par Pierre Minier, 2019 page 41
- Circuit des 24 heures du Mans par Ronan Houssin, 2019 page 41
- Longines Jumping International de La Baule par Ronan Houssin, 2019 page 41
- Tour de France à Moulleron-Saint-Germain par Ronan Houssin, 2018 page 44

Les prochaines photos sont au © Région Pays de la Loire / PB. Fourny

- Vol en hélicoptère au dessus de la Région des Pays de la Loire par Pierre-Bernard Fourny, 2007 page 15
- Tennis de Table, Audrey Le Morvan à Nantes par Pierre-Bernard Fourny, 2012 page 23

Les prochaines photos sont au © Région Pays de la Loire / S. Dachet

- Départ du Vendée Globe aux Sables d'Olonne par Sébastien Dachet, 2020 page 03
- Départ du Vendée Globe (2) au Sables d'Olonne par Sébastien Dachet, 2020 page 24
- Tour de France à La Baule par Sébastien Dachet, 2018 page 31

Les prochaines photos sont au © Région Pays de la Loire / M. Gross

- Foiling Bay compétition de navigation sur foil dans la baie de La Baule par Maxence Gross, 2017 page 01
- Vallée de la Sarthe par Maxence Gross, 2018 page 13

Les prochaines photos sont au © Région Pays de la Loire / E. Renouf

- Jeux_sportifs à la Roche-sur-Yon par Esther Renouf, 2016 page 18

Autres crédits

- Photo de Christina Morillo: <https://www.pexels.com/fr-fr/photo/femme-portant-un-haut-bleu-a-cote-de-la-table-1181712/> page 08
- Cinq photo des concertations en Pays de la Loire par @Sport et Citoyenneté, 2021 page 08
- Atelier de travail sur table pendant la concertation en Loire-Atlantique par @Sport et Citoyenneté, 2021 page 09
- Couverture du diagnostic territorial du sport en Pays de la Loire par @Sport et Citoyenneté, 2022 page 10
- Photo de Kampus production, «homme femme sport combat», pexels page 15
- Photo de Pavel Danilyuk, «sauter jouer sport balle», pexels page 15
- Photo d'équipements sportifs au CREPS Pays de la Loire page 21
- Photo de l'Espace Mayenne (Photo salle Pégase, mise en place "Escalade") sur www.espace-mayenne.fr page 21
- Photo de Kampus production, «homme clairiere ecole sport», pexels page 25
- Photo Masood Aslami, «gens velos bicyclettes faire du sport», pexels page 25
- Match de gala, Rencontre Sport et Réfugiés, Nantes, @Sport et Citoyenneté/univ-nantes, 2019 page 27
- Photo du mur d'escalade à l'Espace Mayenne par le département de la Mayenne. CF: <https://lamayenne.fr/page/le-departement-de-la-mayenne-et-la-ffme-sengagent-pour-developper-lescalade-en-mayenne> page 30
- Photo d'un homme qui fait de la planche à voile, pixabay page 31



Pays de la Loire